

Paroisse St Jean-Baptiste de Rivière Salée

Dimanche 27 septembre 2026

26ème dimanche du Temps Ordinaire — Année A

∞∞∞∞∞∞

1^{ère} lecture : « Si le méchant se détourne de sa méchanceté, il sauvera sa vie » (Ez 18, 25-28)

Psaume : Rappelle-toi, Seigneur, ta tendresse. (Ps 24)

2^{ème} lecture : « Ayez en vous les dispositions qui sont dans le Christ Jésus » (Ph 2, 1-11)

Evangile : « S'étant repenti, il y alla » (Mt 21, 28-32)

∞∞∞∞∞∞

Vivons en frères sous l'action de l'Esprit

Ce que Jésus dénonce, c'est l'orgueil et aussi le mépris à l'égard du pécheur. Ce dernier est enfoncé dans son passé et sa mauvaise réputation. On ne lui laisse aucune chance, mais Dieu n'est pas ainsi. Comme nous l'a rappelé le prophète Ézéchiël, le juste peut se pervertir et le méchant se convertir. Jésus voit ce qu'il y a dans le cœur de chacun. Il accueille le pécheur qui revient à Dieu. Les publicains et les prostituées avaient commencé par dire non à cet appel. Mais ils se sont convertis. Ils ont accueilli celui qui, seul, pouvait donner un sens à leur existence. Cette rencontre avec Dieu a complètement changé leur vie. Tout au long des évangiles, nous découvrons que les grands témoins de la foi sont des pécheurs pardonnés.

Abbé Jean Compazieu



« S'étant repenti, il y alla » (Mt 21, 28-32)

ANNONCES PAROISSIALES

❖ **Permanence du Curé :** Père Gaby ne reçoit pas cette semaine.

❖ Du lundi 21 septembre au vendredi 02 octobre il n'y aura pas de messe en semaine au sanctuaire Notre-Dame de Fatima. **Seule la messe du dimanche sera célébrée à 11h00.**

❖ **Mercredi 30 Septembre 2026 à 18h30 :** Tous les chefs de chœurs de Grand Bourg et de Petit Bourg sont conviés à une réunion qui se tiendra au presbytère. **La présence de tous est indispensable.**

❖ **Jeudi 1^{er} octobre 18h30 à la chapelle de Mèdecin :** Messe en l'honneur de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus.

❖ La chorale de la catéchèse « **Torrent de Grâces** » reprend ses activités. Pour toute nouvelle inscription, merci de récupérer le formulaire d'inscription au secrétariat du presbytère ou à la sacristie après les messes.

❖ L'éveil à la foi accueille vos enfants âgés de 3 à 6 ans, qu'ils soient baptisés ou non, le 1^{er} dimanche de chaque mois, pendant le temps de la messe. La catéchèse les accueille à partir de 7 ans, à savoir du CE1 au CM2.

Les enfants non baptisés pourront à votre demande, bénéficier d'une préparation spécifique afin de recevoir le sacrement du baptême.

Vous pouvez dès maintenant laisser vos coordonnées et récupérer le formulaire de demande de baptême au secrétariat de la paroisse aux jours et heures d'ouverture.

Vous serez contactés avant la rentrée afin de finaliser la démarche.

Merci de partager l'information dans votre entourage.

∞∞∞∞∞∞

❖ **Samedi 10 octobre 2026 à l'église de Bellevue de 8h30 à 12h 00 :** Rentrée pastorale de tous les responsables et membres des équipes de baptême. Programme : **8h 30** messe suivie d'un temps de réflexion, d'échange et de fraternité autour de la mission. Voir le tableau d'affichage pour plus d'informations.

❖ Tu as entre 14 et 16 ans et tu souhaites apprendre les gestes qui sauvent, découvrir le secourisme et t'engager au service des autres ?

Rejoins l'AJSSM pour une formation sur deux ans, organisée les samedis, hors périodes de vacances scolaires.

Pour en savoir plus et t'inscrire contacte :

0596 28 66 94 ou sur le site :

www.saint-michael.fr.

❖ L'institut Gaston Jean-Michel vous propose les deux formations diocésaines suivantes :

1) un cours d'**Histoire de l'Eglise en Martinique** avec Mme Marc-Annick FRANÇOIS-HAUGRIN, à la salle paroissiale de Bellevue de 9h à 11h30 selon un calendrier.

La rentrée est fixée au **samedi 10 octobre 2026**. La participation est de **80 euros**.

2) un cours d'**anthropologie créole** à la salle paroissiale de Bellevue. Les intervenants sont les Pères GAINSI, MONCONTHOUR, FRANCOIS-HAUGRIN et Monsieur BELAISE.

La rentrée est fixée au **jeudi 15 octobre 2026**. La participation est de **80 euros**.

Ces deux cours sont ouverts à toute personne intéressée.

Les inscriptions se font par **mail** à **institutgastonjeanmichel@icea-edu.fr**

Pour plus de renseignements, voir le tableau d'affichage.

Travaillons à la vigne du Seigneur

En ce 26^e dimanche du Temps Ordinaire, les textes liturgiques nous sont proposés dans notre réflexion sur la manière de conduire notre vie sur terre pour mieux répondre à l'appel de Dieu.

Comment y répondre ? De la convergence de ces lectures, se dégage une dynamique éthique susceptible de sous-tendre notre vocation chrétienne. Dans quelles conditions ?

La foi qui se traduit en actes : L'Evangile selon Saint Matthie révèle l'attitude de deux fils qui répondent de manière opposée à la demande de leur père d'aller travailler à la vigne. Le premier refuse, se repent et « y alla ». Le second répondit « oui Seigneur ! » « Et n'y alla point ». Ainsi, Jésus reprend son enseignement par la voie de la parabole en comparant le Royaume des Cieux à la vigne du Seigneur. Dans la lecture de dimanche dernier, il s'adresse à ses disciples ; dans celle de ce jour, il met à l'épreuve les grands prêtres et les élus du peuple. Ceci pour montrer que la foi authentique ne repose ni sur nos seules paroles, ni sur une pratique rigide de la religion, mais sur une réelle transformation de notre conduite par la conversion.

La conversion comme exercice de responsabilité ainsi définie par Ezékiel qui évoque le sort des exilés à Babylone au VI^e siècle avant JC : il récuse l'idée d'une malédiction collective du peuple, conséquence des fautes antérieures commises. Chacun est responsable de sa vie, et personne n'est prisonnier de son passé : Dieu accorde sa miséricorde à ceux qui acceptent de reconnaître leurs erreurs.

Le Christ, modèle de l'humilité agissante : La lettre aux Philippiens fournit le fondement christologique de cette éthique. Elle est construite sur une longue énumération reformulant le commandement que Jésus nous a donné : « aimez-vous les uns, les autres » ; suivie de la recommandation de Saint-Paul qui nous invite à imiter le Christ jusque dans son humilité et son abaissement. L'apôtre conclut sa lettre par l'exaltation du Christ qui révèle que la véritable grandeur ne procède pas de la domination, mais du don de soi.

L'Eglise fête aujourd'hui Saint-Vincent de Paul, canonisé en 1737 et proclamé patron des Œuvres Charitables par Léon XIII en 1885. Sa devise : « *toute notre vie est dans l'action* ! », fait de lui un ouvrier infatigable dans la vigne du Seigneur. Quel bel exemple, est-il, pour nous guider dans notre mission de chrétien !



1581 - 1660

Saint Vincent de Paul est vénéré pour ses actes de charité et son dévouement profonds envers les pauvres et les marginalisés, plutôt que pour les miracles qui lui sont directement attribués. Cependant, de nombreux récits d'événements extraordinaires lui sont associés, témoignant de sa compassion et de l'impact transformateur de son ministère.

Prière pour la communion spirituelle

Seigneur Jésus, mon état ne me permet pas de communier à ton Corps et à ton Sang ! Ce n'est que spirituellement qu'il m'est donné de T'accueillir, aujourd'hui. Privé des signes eucharistiques de ta présence, il m'est néanmoins possible de te rejoindre au plus intime de moi-même, où tu as résidence et où tu m'attends. Je crois, en effet que tu es présent au plus profond de moi, comme une Source d'eau vive qui nourrit ma foi, soutiens mon espérance, augmente ma force d'aimer et suscite le don total et joyeux de mon être à ta gloire et au salut de tous mes frères. C'est à cette Source infinie que je veux communier en ce moment, de toute mon âme. Amen

HORAIRES DU BUREAU PAROISSIAL

Permanence du prêtre :

Mardi sur rendez-vous
Vendredi de 8h 00 à 11h 00

Le Secrétariat paroissial est ouvert :

Mardi, mercredi et vendredi de
8h 00 à 11h 00
Samedi de 8h 00 à 11h 00

HORAIRES DES MESSES DE LA SEMAINE

Petit Bourg

Dimanche 7h00 / **Mardi** 6h30

Grand Bourg

Samedi 18h00 / **Dimanche** 9h 00
Mercredi et vendredi 6h 30

Desmarinières

Samedi 07h 00
Dimanche 11h 00
Lundi 06h 00

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 18h00

MEDITATION DU CHAPELET A PETIT-BOURG

Jeudi **17h00** salle paroissiale

MEDITATION DES LAUDES :

Petit Bourg : Mardi 6h10

Grand Bourg : Mercredi et vendredi 6h10

Desmarinières : du Mardi au Vendredi 8h00

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Grand Bourg

Vendredi de 15h00 à 17h30

Petit-Bourg

Dernier samedi du mois de 12h00 à 17h00

Desmarinières

Du Mardi au Vendredi 16h00 à 18h 00

PRESBYTERE

19 rue Schœlcher – 97215 RIVIERE SALEE

Tél : 0596 68 00 23

Mail : paroisse.rivieresalee@eglisemartinique.fr

Site : www.paroisse-rivieresalee.fr